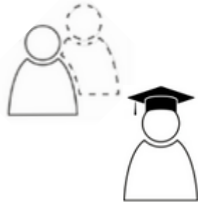


MODE DE SUPERVISION DE STAGE

LA SUPERVISION ET LA COSUPERVISION INDIVIDUELLE



QU'EST-CE QUE LA SUPERVISION OU COSUPERVISION INDIVIDUELLE?

Encadrement d'un(e) stagiaire par un(e) ou deux superviseur(e)s (1 : 1 ou 2 : 1). La **cosupervision** peut être simultanée ou alternée.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA SUPERVISION OU COSUPERVISION INDIVIDUELLE?

- Permet de développer une relation pédagogique personnalisée ;
- Constitue un mode traditionnel apprécié des superviseur(e)s et des stagiaires, procure un sentiment de contrôle aux deux parties impliquées ;
- Offre un accompagnement aux stagiaires dans toutes les phases de développement et d'apprentissage ;
- La **cosupervision** permet d'exposer le ou la stagiaire à une diversité de situations, d'approches et de méthodes de travail ;
- La **cosupervision** favorise la répartition de la charge de travail entre deux personnes et/ou permet d'initier une autre personne à la fonction de superviseur(e).



À QUOI PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE?

- La supervision individuelle implique que les apprentissages reposent sur la pratique d'une seule personne (approche, méthode, style d'intervention) : moins propice à la confrontation d'idées, à l'exposition de différentes perspectives et à l'émergence de créativité par rapport à d'autres modalités ;
- Ce mode exige une bonne préparation, une planification de la charge de travail de l'équipe et un engagement constant auprès des stagiaires ;
- La **cosupervision** nécessite une bonne communication et une concertation entre les superviseur(e)s ainsi qu'une bonne capacité d'adaptation des stagiaires ;
- Le nombre limité de stagiaires qui peuvent être accueillis si peu de superviseur(e)s sont disponibles.



DANS QUEL CAS CHOISIR L'UN DE CES DEUX MODES DE SUPERVISION?

- Pour développer une relation pédagogique personnalisée ;
- Pour initier un(e) superviseur(e) novice et pour mieux répartir la charge de travail, dans le cas de la **cosupervision**.

